

Madame, Monsieur,

Merci de nous faire parvenir le plus rapidement possible le dossier d'inscription qui a été donné à votre enfant, en le ramenant au collège (au bureau Vie Scolaire) aux dates indiquées ci-dessous :

➤ **Classes de 5^{ème} :** **Retour du dossier : 15 AU 17 MAI 2023 (au plus tard).**

Le dossier d'inscription se compose :

- d'une fiche d'inscription,
- d'une fiche de régime d'entrées et de sorties,
- d'une fiche d'infirmerie,
- d'une fiche « autorisation de droit à l'image »,
- d'une fiche confidentielle,
- d'une fiche d'intendance,
- d'une fiche de remise de RIB,
- d'une fiche « rappel des aides possibles au collège »,
- d'une fiche « présentation du FSE (Foyer Socio-Educatif) »,
- d'une fiche de fournitures scolaires.

Vous aurez à compléter ces divers documents **et à joindre les pièces suivantes :**

- ❶ une copie intégrale du livret de famille et le cas échéant, une copie du jugement de divorce.
- ❷ pour la Vie Scolaire :
 - 2 photos d'identité (avec le nom, le prénom et le niveau inscrits au dos).
- ❸ pour le service Intendance :
 - un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).
-
- ❹ pour le Foyer Socio-Educatif du collège :
 - 1 chèque* de 10,00 €uros (à l'ordre du FSE du collège).
- ❺ pour l'Association Sportive du collège :
 - 1 chèque* de 10,00 €uros qui correspond à une participation au fonctionnement de l'Association Sportive (à l'ordre de l'Association Sportive).
 - ou**
 - 1 chèque* de 20,00 €uros qui correspond à la participation + à la licence UNSS (à l'ordre de l'Association Sportive) **sous réserve de remplir l'autorisation parentale.**

La licence donne accès à toutes les activités proposées dans le cadre de l'Association Sportive.

La licence seule prise au cours de l'année scolaire est de 15,00 €uros et est obligatoire pour participer aux activités sportives.

* *Cotisations **facultatives** mais vivement conseillées compte tenu du service rendu aux élèves (activités culturelles et sportives).*